

Belgian Disability Forum asbl (BDF)
Conseil d'administration
09/10/2018

Présents :

Gisèle	Marlière	GM
Thomas	Dabeux	TD
Peter	Schlembach	PSCH
Emilie	De Smet	EDS

Excusés

Veerle	Van den Eede	VVDE
Pierre	Gyselink	PG

Secrétariat :

Olivier	Magritte	OME
Véronique	Duchenne	VDE

1. Approbation du PV du 11/09/2018

- Le PV est approuvé sans demande de modifications

2. European Accessibility Act (EAA) – Etat d'avancement des négociations sous présidence autrichienne : Joachim Lommelen – Mécanisme de coordination (Annulé)

- OME explique que Joachim Lommelen a dû s'excuser car la Présidence autrichienne a ajouté une réunion au même moment. Il précise les éléments suivants :
 - La négociation pose problème au niveau de plusieurs pays dont la Belgique
 - EDF demande au BDF d'interpeller le(s) gouvernement(s) concernés
 - Il a eu un contact téléphonique avec Haydn Hammersley (EDF) pour préciser quels sont les point problématiques de manière à cadrer correctement l'interpellation du(des) gouvernement(s) belge(s). C'est Alejandro Moledo qui suit ce dossier. Il rappellera. Cependant, selon Haydn, le problème est certainement en lien avec l'accessibilité de l'environnement bâti.

- GM explique que Madame Pottiez avait dit que Premier soutiendrait l'EAA. Elle suggère de contacter Joachim Lommelen afin d'essayer de savoir sur quels dossiers la Belgique bloque.
- OME convient que, en fonction des éclaircissements reçus, le secrétariat écrira au Premier, aux ministres présidents, avec copie aux ministres compétents

3. European Accessibility Act (EAA) – Lettre des ENGO aux instances européennes : envoi aux Ministres belges

- OME explique que l'EDF demande à ses membres de transmettre à leur gouvernement la lettre des NGO concernant l'EAA. Elle a été traduite en français et en néerlandais. Elle a été transmise aux négociateurs dans sa version anglaise. Elle va être transmise aux ministres compétents en français ou en néerlandais. Il précise que, par ailleurs, VDE doit reprendre les contacts en particulier sur l'accessibilité à l'environnement bâti
- GM rappelle de ne pas oublier de mettre l'EDF en copie de l'envoi

4. UNCRPD – 2^{ème}-3^{ème} rapport de la Belgique - Liste de questions : préparation

- OME explique que le CA a reçu la note méthodologique relative à la préparation de la liste de questions. Il demande aux membres du CA si elle est claire ?
- Le CA confirme qu'elle est à la fois concise et claire
- OME précise que suite au dernier contact avec Marine Uldry, il est vraisemblable que la date d'envoi vers le Comité des droits sera fixée au début février. Cependant, il préconise de ne pas modifier le calendrier et de travailler de manière à finaliser la liste de questions pour le 15/12/2018. Si utile, une date sera ajoutée en janvier 2019.
- Il confirme qu'il est possible d'introduire de nouvelles thématiques par rapport au rapport alternatif déposé en 2014. C'est même souhaitable : le Comité souhaite couvrir un maximum d'articles de la Convention. Par contre, il faut absolument être concis
- PSch confirme et explique que le rapport alternatif du Conseil national allemand compte une dizaine de pages seulement
- EDS souligne que l'on a intérêt à justifier pourquoi on introduit une proposition de question sur tel sujet : sur quels documents on se base.
- GM considère qu'il faut donc rechercher quels sont les points sur lesquels nous devons nous exprimer
- OME explique le processus proposé aux Conseils d'avis :
 - Ils peuvent participer aux réunions de travail préparatoire
 - Le document qui en sortira leur sera fourni
 - Ils auront la possibilité d'en valider le contenu entre mi-décembre et début février
- EDS explique que cela met un enjeu compliqué par rapport aux conseils. Elle propose de leur envoyer le document après la réunion le 20 novembre en leur proposant de se positionner : une personne seule ne peut engager un conseil d'avis
- OME confirme que c'est pour cela que le texte leur sera envoyé en leur proposant de se positionner
- GM insiste sur le fait qu'il faudra « vendre » comme cela le rapport alternatif aux Conseils consultatif car il y aura des frustrations
- ThD demande comment se fera la validation par le BDF ?

- OME explique que l'idéal serait d'organiser une réunion spécifique pour la validation du document final, dans le courant du mois de janvier
- Il demande s'il faut écrire au mécanisme de coordination pour un travail sur la liste de question. Il ne pense pas que ce soit le moment. Pour le rapport 1, le BDF avait décidé de ne pas rendre d'avis sur le projet de rapport de la Belgique préparé par le mécanisme de coordination. Il rappelle que EDF voulait que le BDF collabore avec le mécanisme de coordination, mais que cela revient à la rédaction du rapport de l'Etat
- Le CA confirme que, sauf nouveaux éléments, il ne se positionnera pas sur le projet de rapport de la Belgique cette fois-ci non plus : chacun son rôle
- OME rappelle que la présence du BDF à Genève est importante. Il convient de la planifier quand l'agenda du Comité sera arrêté et de la budgéter importance de l'aspect planification & budgétisation
- Le CA marque son accord sur le principe d'une délégation à Genève pour la rencontre avec le Comité

5. UNCRPD – Médiateur régional W – Congrès AOMF – 2018-11-6-9 : Invitation

- OME explique que du 6 au 9 novembre se tiendra à BXL une réunion de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF). Le Médiateur de la Fédération Wallonie-Bruxelles demande une intervention du BDF dans l'atelier « Le Médiateur défenseur des droits des personnes porteuses de handicap »
- PSch demande si le médiateur germanophone sera invité lors de ce congrès
- GM confirme qu'elle pourra y représenter le BDF le 6/11, le 7/11 ou le 8/11pm. A préciser avec l'organisation
- OME confirme que le secrétariat va s'en occuper. Il suggère d'inviter le médiateur lors de l'AG du BDF en février sur le thème suivant : rôle du médiateur et quelle collaboration avec les organisations représentatives des PH dans le cadre de l'UNCRPD
- Le CA marque son intérêt par rapport au fait d'inviter le médiateur lors de l'AG du BDF. Il faut cependant voir si l'on ne pourrait pas plutôt inviter les candidats aux élections européennes... Ce sera discuté lors du CA de novembre.

6. Congrès international tourisme accessible –1-2/10/2018

- OME explique que malgré tous les efforts déployés, il n'a pas été possible d'obtenir la présence d'un représentant de la Commissaire Thyssen. Vincent Snoeck était néanmoins content de nos efforts
- Il explique que les interventions au nom du BDF ont été assurées par PG et EdS
- EDS donne son feed-back : elle a participé à une table ronde d'une heure et demi sur les dispositifs facilitateurs. Dans le même panel intervenait un japonais qui présentait un site Internet sur les lieux touristiques accessibles au Japon. Son site est en anglais. Il travaille sur base de photos, la PH voit si le lieu lui convient en fonction de ses besoins. Un italien présentait des propositions touristiques à la carte, y compris les soins !!! Un Québécois présentait la carte de reconnaissance pour l'accompagnateur. Le concept est que la personne handicapée qui veut se déplacer ou visiter un lieu paye sa place comme tout visiteur, mais que son accompagnateur est gratuit.. Pour la Belgique, Pierre et elle avons présenté la carte, vous avez reçu leur présentation
 PSch demande combien de participants étaient présents lors de ce Sommet ?
 EdS évalue leur nombre à environ 400 personnes. Dans leur atelier, il y avait +/- 20 participants
 ThD y était également. Il est certains que leur public est composé de professionnels du tourisme. Pour les PH ce n'était pas particulièrement intéressant

7. SDGs - Campagne de sensibilisation

1. Forum – Flagey - Bruxelles – 23/10/2018
 - OME propose que le BDF soit présent l'après-midi pour certains ateliers. Il pointe les sujet qui lui paraissent utiles
 - GM : interpeler Marghem après, voir qui est autour de la table et voir que faire
 - EdS : trouve Suliest et et Perspectives 2030 pourraient l'intéressé
2. Act-4-SDGs – 25/10/2018
 - OME explique qu'il ne lui a pas été possible d'avancer sur ce dossier

Divers

- Repas DTE
 - OME explique que PG a demandé de proposer au CA de charger le secrétariat d'organiser un repas au cours duquel Daniel sera remercié pour son action en faveur du BDF.
 - Tous marquent leur accord et conviennent de l'organiser début 2019 et de reprendre le même restaurant italien que la fois dernière.
 - Une solution devra être trouvée pour Pierre car il n'y a pas de place de stationnement H à proximité.
- Nouvelle secrétaire générale ASPH
 - GM informe le CA que Ouiam MAESSAOUDI a été désignée secrétaire générale de l'ASPH.